

## Communiqué de la mairie.

### La situation budgétaire



Communiqué de la mairie.

#### La Romieu :

#### Un budget d'investissements mais pas d'augmentation des impôts.

Au cours de sa dernière séance, le conseil municipal de La Romieu a, à l'unanimité, clôturé les comptes de l'année 2021 et voté le budget de 2022.

**Année 2021 :** Au titre de l'année 2021 le fonctionnement dégage un solde positif de 279 352 euros. Les investissements présentent un déficit de 20 922 euros. La commune termine donc l'année 2021 avec un excédent de trésorerie de 258 430 €. Compte tenu des engagements signés mais non encore réalisés à hauteur de 96 654 €, le report réel sur l'année 2022 est de 161 776 €

**Budget 2022 :** Voté à l'équilibre hauteur de 970 536 €, le budget de fonctionnement 2022 prévoit notamment un renforcement de la capacité de traitement des espaces verts avec l'embauche d'un personnel supplémentaire sur une base de 20 heures par semaine d'avril à novembre. Il comporte comme chaque année une tranche de travaux routiers qui porteront sur le lotissement Saint Jacques et plusieurs routes et chemins communaux.

Les investissements portent principalement sur les chantiers suivants : Accessibilité et embellissement de la salle des fêtes pour 220 000 € et le chantier 'Collégiale ' représentant 260 000 €, tous les deux subventionnés à 80% par l'Etat et les collectivités territoriales (région, département et communauté des communes), contribution à l'édification à l'automne de l'arbre collégial au parc de l'Olivier, butonnage de la maison de la vierge (acquise pour 1 €) en attendant de pouvoir la restaurer.

Financé à partir d'un budget spécifique alimenté par un emprunt que couvrira la vente des terrains, le lotissement des Cyprès devrait sortir de terre entre octobre et décembre 2022.

Faute de subventions au titre de l'année 2022, la sécurisation et l'embellissement de la traversée du village est pour l'instant reportée à une année ultérieure.

Enfin le conseil a décidé une nouvelle fois de ne pas augmenter les impôts locaux dont il fixe le taux.



La romieu pour une du journal.jpg